



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **ORANGE COMMUNICATIONS LUXEMBOURG s.a.** a introduit une demande relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe à Bertrange.

Bertrange, le 14 septembre 2022



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 14 septembre 2022.

Bertrange, le 14 septembre 2022



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe